



::: CYCLE :::

LES FONDAMENTAUX EN DROIT DES SOCIÉTÉS

**LES 7 FÉVRIER, 21 MARS,
16 MAI, 04 JUILLET, 10 OCTOBRE,
28 NOVEMBRE ET 19 DÉCEMBRE 2025**

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
3 H/ATELIER**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS : Être avocat



www.edase.fr

■■■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ■■■

- Acquérir les réflexes en droit des sociétés
- Savoir choisir la forme sociale adaptée
- Savoir rédiger les statuts en aménageant contractuellement les obligations des associés et les pouvoirs des dirigeants
- Identifier le fonctionnement de la société et ses opérations
- Analyser le fonctionnement spécifique de certaines sociétés (SARL, SAS, SCI)

TYPE DE FORMATION : Présentiel

NIVEAU : 1

PRÉ-REQUIS : Être avocat

DURÉE DE LA FORMATION :

7 demi-journées

7 ateliers de 3 heures

Les 7 février, 21 mars,
16 mai, 04 juillet, 10 octobre, 28 novembre
et 19 décembre 2025

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

- 21 h pour la totalité du cycle
- 3h pour chaque atelier

■■■ INTERVENANTS ■■■

M. I. GROSSI,

*Professeur à Aix-Marseille Université,
Directrice de l'Institut de Droit des affaires*

M. B. BRIGNON,

*Maître de conférences à Aix-Marseille Université
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence*

M. Th. FAVARIO,

Maître de conférences à Aix-Marseille Université

PROGRAMME DU CYCLE

■■■ ATELIER I ■■■ LES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Vendredi 7 février 2025

14 H - 17 H

M. Th. FAVARIO,
*Maître de conférences
à Aix-Marseille Université*

Objectifs

- Appréhender les règles applicables au droit commun des sociétés
- Identifier les formalités de constitution
- Connaître les éléments clés des statuts et savoir les rédiger

Programme

- Les règles applicables au droit des sociétés et le choix de la forme sociale
- Les formalités de constitution de la société
- La rédaction des statuts
- Panorama de jurisprudence récente

::: ATELIER II ::: LES ORGANES DIRECTORIAUX DE LA SOCIÉTÉ

Vendredi 21 mars 2025

14 H - 17 H

M. Th. FAVARIO,
Maître de conférences
à Aix-Marseille Université

Objectifs

- Identifier les points essentiels du statut des dirigeants sociaux
- Appréhender leurs responsabilités
- Identifier la répartition des pouvoirs à la place de l'avocat entre les entreprises et les autorités de régulation

Programme

- Les principes généraux du statut juridique des dirigeants
- Nomination, révocation, cessation des fonctions des dirigeants
- La responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Le cumul mandat social et contrat de travail
- La répartition des pouvoirs
- Panorama de jurisprudence récente

::: ATELIER III ::: L'ASSOCIÉ DANS TOUS SES ÉTATS

Vendredi 16 mai 2025

14 H - 17 H

M. Th. FAVARIO,
Maître de conférences
à Aix-Marseille Université

Objectifs

- Déterminer les droits et obligations des associés
- Identifier les règles générales des assemblées
- Cerner le fonctionnement du contrôle de gestion

Programme

- Les droits et obligations des associés
- L'obligation aux dettes sociales
- Le fonctionnement des assemblées générales
- Le fonctionnement du contrôle de gestion
- Panorama de jurisprudence récente

::: ATELIER IV ::: LA TRANSFORMATION ET LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Vendredi 04 juillet 2025

14 H - 17 H

M. B. BRIGNON,
Maître de conférences
à Aix-Marseille Université,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Identifier les évènements majeurs de la vie d'une société
- Cerner les règles de dissolution
- Identifier les règles de liquidation et de partage

Programme

- La transformation de la forme juridique
- L'évolution du capital social
- Le changement de dénomination sociale et le transfert du siège social
- La dissolution de la forme sociale
- Liquidation et partage
- Panorama de jurisprudence récente

::: ATELIER V ::: PRATIQUE DE LA SAS

Vendredi 19 décembre
2025

14 H - 17 H

M. Th. FAVARIO,
Maître de conférences
à Aix-Marseille Université

Objectifs

- Identifier les conditions de création et de fonctionnement de la SAS
- Structurer la direction et les contre-pouvoirs de la SAS
- Analyser les différentes conventions et le pacte d'actionnaire

Programme

- Les atouts de la SAS
- La constitution et le fonctionnement de la SAS
- La direction et ses limites
- Le contre-pouvoir
- Les typologies de conventions
- Les pactes d'actionnaires
- Panorama de jurisprudence récente

::: ATELIER VI ::: PRATIQUE DE LA SARL

Vendredi 10 octobre 2025

14 H - 17 H

M. B. BRIGNON,
Maître de conférences
à Aix-Marseille Université,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Identifier les spécificités de la SARL
- Cerner les modalités d'exercice du pouvoir au sein des SARL

Programme

- Les règles spécifiques applicables à la SARL
- La direction au sein de la SARL
- L'exercice des contre-pouvoirs
- Panorama de jurisprudence récente

::: ATELIER VII ::: PRATIQUE DE LA SCI

Vendredi 28 novembre
2025

14 H - 17 H

Mme I. GROSSI,
*Professeur à Aix-Marseille
Université,*
*Directrice de l'Institut de
Droit des Affaires*

Objectifs

- Identifier les spécificités de la SCI
- Cerner les modalités d'exercice du pouvoir au sein des SCI
- La liquidation

Programme

- Les règles spécifiques applicables à la SCI
- L'exercice des pouvoirs au sein de la SCI
- Liquidation et partage
- Panorama de jurisprudence récente

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF*
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3 H	60 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	30 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 21H	360 €
JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE - 21H	180 €

* FORMATION ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

Vous avez souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)

Et vous êtes inscrit !

Vous n'avez pas encore souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 7 FÉVRIER [ICI](#)

Les statuts de la société

ATELIER IV · 04 JUILLET [ICI](#)

La transformation et la dissolution de la société

ATELIER VI · 10 OCTOBRE [ICI](#)

Pratique de la SARL

ATELIER II 21 MARS [ICI](#)

Les organes directoriaux de la société

ATELIER V · 19 DÉCEMBRE [ICI](#)

Pratique de la SAS

ATELIER VII · 28 NOVEMBRE [ICI](#)

Pratique de la SCI

ATELIER III · 16 MAI [ICI](#)

L'associé dans tous ses états

CYCLE COMPLET [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

BULLETIN D'INSCRIPTION

... CYCLE ...

CYCLE LES FONDAMENTAUX EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Les 7 février, 21 mars, 16 mai, 04 juillet, 10 octobre, 28 novembre et 12 décembre 2025

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de : Numéro de SIRET :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

... Champ(s) de compétence à renseigner ...

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	européenne
Droit des enfants	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit du dommage corporel	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit des assurances	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit immobilier	Droit du crédit et de la consommation	Droit du numérique et des communications
Droit rural	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit du travail	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Droit pénal	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Déontologie	Droit public	Droit du sport
Vie professionnelle	Droit de l'international et de l'Union	

... JE M'INSCRIS À ...

ATELIER I · 7 FÉVRIER [ICI](#)
Les statuts de la société

ATELIER III · 16 MAI [ICI](#)
L'associé dans tous ses états

ATELIER V · 19 DÉCEMBRE [ICI](#)
Pratique de la SAS

ATELIER II · 21 MARS [ICI](#)
Les organes directoriaux de la société

ATELIER IV · 04 JUILLET [ICI](#)
La transformation et la dissolution de la société

ATELIER VI · 10 OCTOBRE [ICI](#)
Pratique de la SARL

ATELIER VII · 28 NOVEMBRE [ICI](#)
Pratique de la SCI

CYCLE COMPLET [ICI](#)

... TARIFS ...

AVOCAT CONFIRMÉ POUR 1 ATELIER · 60 €

JEUNE BARREAU POUR UN ATELIER · 30 €

AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE COMPLET · 360 €

JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE COMPLET · 180 €

... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



):: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matière, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des évènements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours !



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr